

A

Monsieur

Le Responsable de l'Entreprise

LARBI AISSA AZEDDINE

OBJET : Mise en demeure

Entreprise : LARBI AISSA AZEDDINE

Adresse : Cité 195 logts Zone rurale, Gp341 section 01 Khemisti – wilaya
Tipaza

Suite à votre absence injustifiée et répétitive pour l'exécution des travaux construction lignes d'abonnés FTTH et cuivre, sous l'ODS n°130/2023, n°181/2024, n°171/2023 de ce fait je vous informe que vous êtes mis en demeure. A cet effet, je vous prie de vous rapprocher au niveau du CMP dans un délai n'excédant pas huit (08) jours à partir de cette présente note, afin de démarrer les travaux, sinon je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.

SALUTATION



M. ZEROUAL El Walid
Directeur Opérationnel des
Télécommunications de Tipaza

18 JUN 2025